

# BILAN DU PLAN SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

*incluant le plan de lutte contre l'intimidation et la violence*



## ÉCOLE JACQUES-BIZARD

La loi sur l'instruction publique (LIP) prévoit que chaque école élabore un plan de lutte contre l'intimidation et la violence. Pour sa part, le CSSMB a opté pour un **Plan santé et bien-être** qui intègre toutes les obligations prescrites par la LIP en plus d'accorder une grande attention au développement des compétences sociales et émotionnelles des élèves ainsi que du personnel.

**Notre Plan Santé et bien-être** (actualisé annuellement) a été adopté par le conseil d'établissement le 6 juin 2023. Vous trouverez **la version intégrale** sur notre site Internet <https://jacquesbizard.ecoleouestmtl.com/intimidation/>



Lors de la séance du 4 juin 2024, le conseil d'établissement a procédé à l'évaluation des résultats de l'école au regard de la lutte contre l'intimidation et la violence. Le présent document a pour but d'en faire état aux parents, aux membres du personnel et au protecteur régional de l'élève chargé de la reddition de compte.

| Actions réalisées en 2023-2024   | Impacts de nos actions   | Actions reconduites en 2024-2025 (oui, non)                       |
|--|--|---|
| Animations en classe par les T.E.S. de la maternelle jusqu'en 6 <sup>e</sup> année: « Les mots plumes, les mots roches », « le foulard de la communication », « Gang de choix », « Trousse sur l'intimidation : la violence à l'école, on n'en veut pas ». | Langage commun entre les enfants et les adultes, compréhension de ce qu'est la violence et son impact sur soi et sur les autres, prendre la responsabilité de ses choix.   | Oui   |
| Participation des élèves aux programmes « Anges de la Cour » et « Unité sans violence »  | Les Anges de la Cour aide les élèves de maternelle au niveau de leur socialisation, apprendre à jouer à des jeux de façon appropriée, offrir une aide aux surveillants/es. | Oui<br>En expliquant les rôles différents des anges et d'Unité sv |

# BILAN DU PLAN SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

*incluant le plan de lutte contre l'intimidation et la violence*



|  |  |  |
|--|--|--|
|  | <p>Les élèves représentant « Unité sans Violence » offrent une surveillance supplémentaire sur les cours d'école et autres endroits jugés nécessaires. Les élèves peuvent, également, offrir leur support lors de conflits n'impliquant pas de violence afin d'aider les élèves dans leurs résolutions de conflit. Ils dénoncent les situations de violence et d'intimidation.</p> | <p>En ajoutant un encadrement auprès des élèves d'unité sans violence et anges (attentes)</p> <p>En sélectionnant davantage les élèves</p> |
| <p>Formation sur les mesures d'encadrements (incluant la mise à niveau)</p> <p>Volets 1 et 2 (2 TES et 1 direction)</p> <p>Volet 3 jours 1 et 2 (1 TES et 1 direction)</p> | <p>Rappel des différentes interventions possibles pour aider un élève en crise (I.T.C.A. – Intervention thérapeutique lors de conduites agressives)</p> <p>Rappel des lois encadrant les mesures d'encadrement exceptionnelles ainsi que les protocole-élèves.</p> <p>Démonstrations et pratiques de techniques d'auto-protection et de techniques d'intervention physique</p>     | <p>Mise à niveau chaque 2 ans</p>  |
| <p>Présentation et mise en place du protocole-école</p> <p>Et explication du protocole-élève</p> <p>Et explication mesure exceptionnelle-élève</p>                         | <p>Assurer une marche à suivre en cas de crise imprévisible.</p> <p>Mettre les membres du personnel au courant de l'existence de ce protocole et des marches à suivre.</p>   | <p>Oui</p> <p>Faire la présentation au SDG-SDD</p>   |
| <p>Formation Stress et Détresse par l'orthopédagogue</p>   | <p>Accompagnement des élèves pouvant vivre de l'anxiété lors d'évaluations (entre autres nos élèves de 4<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année lors des examens du MELS)</p>  | <p>Oui, aussi pour les 5<sup>e</sup> années</p>  |
| <p>Début implantation du programme « Hors-Piste » (présentation à la direction et TES, puis présentation à l'équipe enseignante).</p>                                      | <p>Ateliers sur divers sujets visant à développer et améliorer les compétences psychosociales pour ainsi en réduire les difficultés liées à l'anxiété et les difficultés d'adaptation.</p>   | <p>Oui, avec conférence début</p> <p>Tout personnel + atelier 1h45</p> <p>« Cultiver son bien-être » à tout le Personnel</p>               |

# BILAN DU PLAN SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

*incluant le plan de lutte contre l'intimidation et la violence*



|  |  |   |
|--|--|---|
|  |  | Capsules enseignées en classe   |
| Formation et accompagnement pour l'élaboration du nouveau Plan Santé et Bien-être par le SRÉ<br><br>Du CSSMB                           | Comprendre la fonction et la raison d'être du Plan Santé et bien-être<br>Réfléchir sur la vision que nous avons ou voulons avoir de notre école.<br>Réfléchir aux objectifs de notre Plan Santé bien-être<br>Faire ressortir les freins qui pourraient nous empêcher d'arriver à l'atteinte de nos objectifs | Oui, poursuite an 2 pour le comité  |
| Animation du comité Santé et bien-être auprès du Personnel enseignant : compétences socio-émotionnelles, référent Ékip, vision commune | Permettre à l'équipe de cheminer dans sa Compréhension et les mobiliser dans les actions à mettre en place.  | Oui, poursuite des animations du Comité.<br><br>PDA référent Ékip à présenter ? |
| Récréations structurées pour certains élèves   | Sous-groupe d'élèves participant à des jeux structurés lors de récréations dans le but de travailler la gestion des émotions, les habiletés sociales et la résolution de conflits.   | Oui si élèves ciblés  |
| Modelage des comportements attendus en fonction des plans de leçons associés à notre code de vie                                       | Apprendre aux élèves les comportements attendus à l'école en leur montrant concrètement, avec des exemples faits explicitement par les adultes et répéter par les élèves.  | Oui, avec horaire fixe pour tous  |
| Accompagnement en classe et lors de certaines transitions pour certains élèves.  | Assurer le bon développement de l'élève, assurer une sécurité pour l'élève, modéliser des stratégies avec l'élève.   | Oui, selon les besoins et Ressources  |
| Projet d'enrichissement pour nos élèves très forts et/ou doués (projets SRÉ et école)  | Les élèves devaient faire le plan de ce qu'il voulait réaliser, faire eux-mêmes leurs recherches, trouver des solutions aux problèmes rencontrés lors de la construction de leurs maquettes, présentation de leur projet à leur classe et présentation au  | Oui, selon les besoins et les ressources  |

# BILAN DU PLAN SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

*incluant le plan de lutte contre l'intimidation et la violence*



|   |   |   |
|---|---|---|
|   | <p>secrétariat. L'activité avait pour but de pousser davantage la réflexion, travailler l'autonomie et développer une meilleure estime de soi.</p> <p>Ainsi que projet SRÉ pour élèves doués</p>  |   |
| Utilisation du système de renforcement positif (école et/ou élève)      | <p>Donner des jetons aux élèves qui démontrent des comportements prosociaux et/ou qui démontrent la capacité à faire le comportement attendu de façon autonome.</p> <p>Récompense-école lorsque notre pot de jetons (secrétariat) est plein.</p> <p>Système de valorisation propre aux besoins particuliers de certains élèves.</p> | <p>Oui, mettre davantage au Calendrier les activités récompenses. Cibler davantage</p> <p>Pour quelle raison on donne les Jetons.</p> |
| Horaire rotatif pour les zones de jeux (soccer, parc, modules)          | Permettre à tous de profiter des installations de façon sécuritaire.  | Oui   |
| Élèves responsables des cabanons  | <p>Responsabiliser nos élèves plus vieux (5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> années)</p> <p>Permettre aux surveillants d'assurer une meilleure surveillance.</p>  | Oui   |
| Mise en place de contrats d'éloignement pour certains élèves.           | <p>Réduction des conflits.</p> <p>Permettre un climat plus calme.</p>   | Oui   |
| Rappel de la procédure des interventions (4R)                           | Outiller les membres du personnel sur quoi faire lors de situations de violence et/ou d'intimidation.   | Oui   |
| Différentes formations offertes auprès du personnel du service de garde | Développer les compétences socioémotionnelles des élèves  | Oui, autre formation  |

# BILAN DU PLAN SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

*Incluant le plan de lutte contre l'intimidation et la violence*



|  |  |   |
|--|--|---|
| Animations en classe offertes par le SPVM sur les thèmes de l'intimidation/cyberintimidation, préventions des agressions, sécurité à vélo, sécurité à l'Halloween, Internet 101, vol à l'étalage | Sensibiliser les élèves sur les enjeux qui les touchent.   | Oui   |
| Formation en premiers soins et secouriste en milieu De travail   | Le personnel du service de garde a été formé pour assurer les premiers soins en cas de blessures auprès des enfants.<br>Deux membres du personnel ont également été formés en premiers soins pour les adultes aussi. | Mise à jour chaque 2 années<br>Formation des nouveaux           |
| Élaboration de plans d'interventions et/ou de protocole-élèves   | Répondre aux besoins spécifiques de nos élèves.  | Oui, selon les besoins  |
| Collaboration avec les partenaires CSSMB (EDA, psychoéducatrice, CP Ecco, SOS, psychologue CEP) et externes (CLSC, AMCAL, DPJ, SPVM)   | Offrir un soutien à l'équipe-école et/ou mettre en commun des interventions pour soutenir un élève.<br>Offrir la possibilité d'évaluer certains de nos élèves.   | Oui, selon les besoins  |
| Ateliers en sous-groupes faits par les T.E.S.  | Outiller les élèves dans la gestion des émotions, de l'anxiété et du développement des habiletés sociales.   | Oui   |
| Programme de mentorat pour les nouveaux enseignants.   | Leur offrir un soutien dans leurs pratiques. La possibilité d'échanger avec un enseignant d'expérience.  | Oui, aussi au SDG   |
| La flexibilité au niveau de l'enseignement (co-enseignement, classe flexible, classe-relais)   | Permettre des moyens différents pour répondre aux besoins des élèves.  | Oui, plus de matériel flexible<br>Classe-relais plus structurée |
| Activités de cohésion sociale (adultes) et élèves avec les vendredis-énergie   | Augmenter le bien-être du personnel et la cohésion de l'équipe ainsi que le bien-être des élèves.  | Oui, aussi avec le SDG-SDD                                      |

# BILAN DU PLAN SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

*incluant le plan de lutte contre l'intimidation et la violence*



## Autres actions prévues en 2024-2025

Mise en œuvre du programme Hors-Piste (conférence de début d'année pour tout le personnel sur l'anxiété, atelier 1h45 pour le personnel « Prendre en main mon bien-être », ateliers en classe pour les élèves, communications aux parents, etc.)

Présenter les ateliers animés par les TES en classe aux membres du SDG-SDD pour qu'ils puissent utiliser les mêmes interventions.

Possible implantation du SCP

Renforcer les activités et la modélisation des comportements entourant le code de vie

Former le nouveau responsable du programme « Stress et Destresse »

Réfléchir et/ou produire le plan de surveillance

Présenter le protocole-école, le protocole-élève, la mesure d'encadrement exceptionnelle au SDG-SDD

Poursuivre l'accompagnement du comité santé bien-être par le SRÉ CSSMB

Poursuivre les animations du comité auprès de l'équipe enseignante et de l'équipe du SDG-SDD (faire aussi au SDG celle faite auprès des enseignants en 23-24)

Former l'autre TES au volet 3 des mesures d'encadrement jour 1 et 2

# BILAN DU PLAN SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

*Incluant le plan de lutte contre l'intimidation et la violence*



|  |
|--|
|  |
|  |
|  |
|  |
|  |
|  |
|  |
|  |
|  |
|  |
|  |
|  |
|  |
|  |
|  |
|  |
|  |
|  |
|  |
|  |

# BILAN DU PLAN SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

*incluant le plan de lutte contre l'intimidation et la violence*



|  |  |
|--|--|
|  |  |
|  |  |
|  |  |
|  |  |
|  |  |
|  |  |
|  |  |
|  |  |